



Conseil municipal du	27 février 2019	Délibération N°	2019-006 Le Maire, Raphaël NORBLIN
----------------------	------------------------	-----------------	---

SIVOM Cap Nord Est

Modification des statuts et prise de compétence « animation de la vie sociale »

Étaient présents : Anne-Maïté TURMEL, Patricia BRAY, Laurence HUZE
Frédéric DESDION, Franck LAMBLARDY, Raphaël NORBLIN,
Michel DUPAS, Michel PHILIPPE, Luc HEBERT,

Absents représentés : Aurélien LEBARON représenté par Raphaël NORBLIN
Jacques POUCHIN représenté par Luc HEBERT
Isabelle BAILLY PURNU représentée par Franck LAMBLARDY
Christophe MARON représenté par Frédéric DESDION

Absents non représentés : Thomas DEHAUMONT, Michel RIO

Membres en exercice **15** Présents **9** Votants **13**

Conseil convoqué le 22/02/ 2019 Secrétaire Anne Maïté TURMEL

Vu la décision du Conseil syndical du SIVOM Cap Nord Est du 11/12/2018,
Vu l'exposé de Monsieur le Maire sur la nécessité pour ce syndicat de modifier ses statuts et de prendre
une nouvelle compétence « animation de la vie sociale »,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver cette modification des statuts et
approuve cette nouvelle prise de compétence « animation de la vie sociale ».

Cette délibération, exécutoire, sera notifiée au SIVOM Cap Nord Est.

Votes Pour : **13**
Contre :
Abstentions :

Décision : Acceptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Raphaël NORBLIN

